



Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ARGENTA DP - Dynamic Allocation, (un compartiment de ARGENTA DP SA, SICAV publique de droit belge)

géré par Arvestar Asset Management SA

Classe A - ISIN: BE0946550242

Objectifs et politique d'investissement

Objectif

- Le fonds a pour objectif de vous offrir la possibilité de réaliser une plus-value à long terme sur votre investissement en constituant un portefeuille d'actifs dont la composition, dans le respect des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), répond à la plupart des exigences applicables aux fonds d'épargne-pension belges (comme expliqué plus en détail à la section « Informations relatives aux investissements » du prospectus) sans toutefois être soumis aux conditions et aux conséquences fiscales de ces produits. Ce fonds fait l'objet d'une gestion active. Ce type de fonds n'est pas destiné à reproduire la performance d'un benchmark.

Le compartiment n'a pas pour objectif l'investissement durable mais promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique d'investissement

- Le fonds investit principalement (sans restriction sectorielle ou géographique) dans des titres qui, de par leur rendement ou plus-value, entraînent une augmentation de la valeur intrinsèque tout en réduisant le risque de perte par une diversification adaptée des risques. La composition du portefeuille est conforme aux limites d'investissement similaires à celles qui s'appliquent aux fonds d'épargne pension belges, à l'exception des investissements en actions et/ou autres titres de participation qui doivent représenter au moins 60 % des actifs nets.

La sélection se fonde sur une méthodologie qui : a) exclut les entreprises ne respectant pas certaines normes mondiales (« Global Standards ») dont les principes du Pacte mondial des Nations unies (droits de l'homme, droits du travail, protection de l'environnement) ; b) exclut les entreprises impliquées dans des activités controversées (tabac, jeux d'argent, charbon thermique) ou dans de graves controverses ESG (incidents, allégations liés à des problèmes environnementaux, sociaux ou de gouvernance). c) s'appuie sur une approche ESG « best-in-class » qui exclut, pour chaque secteur, les 20 % des entreprises présentant les scores ESG les plus bas (conformément aux modèles de scores de Sustainalytics et MSCI ESG Research). Pour les entreprises qui ne sont pas ou insuffisamment

couvertes par les scores ESG, des cartes de pointage des risques et opportunités ESG (élaborées conjointement par les spécialistes ESG, les gestionnaires et l'équipe de recherche de DPAM) peuvent être utilisées. Pour plus d'informations : <https://www.argenta.be/content/dam/argenta/documents/investir/assurances-vie/durabilite/arvestar-as-set-management-politique-d-investissement-ESG.pdf>

Benchmark: 55,25% MSCI EMU Net Return, 9,75% MSCI World-ex-EMU Net Return, 22,75% Bloomberg Euro Aggregate Treasury Total Return, 12,25% Iboxx Euro Corporate Overall Total Return.

Utilisation du benchmark : Le benchmark est utilisé dans le contexte de la gestion des risques. La sélection et la pondération des actifs du fonds peuvent différer sensiblement de la composition du benchmark. Les performances peuvent également différer sensiblement de celles du benchmark.

Souscription/Remboursement

- Toute demande de souscription/rachat de parts peut être adressée à Caceis Bank, Belgium Branch, chaque jour ouvrable avant 16h00 (heure belge).

Types de Parts

- Les parts du fonds sont des parts de distribution, émises sous forme d'actions, donnant droit à un dividende.

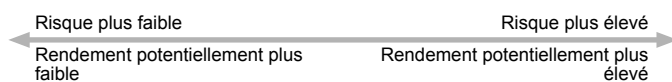
Produits dérivés

- Le fonds peut, de manière facultative, utiliser des contrats à terme ('FX futures' et/ou 'FX forwards') dans un but de couverture des risques de change.

Horizon d'investissement

- Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 4 ans de leur investissement.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Tout investissement étant par nature risqué, son rendement (performance) est aléatoire. Le profil de risque et de rendement de votre investissement est reflété par un indicateur synthétique qui classe le fonds sur une échelle risque/rendement allant du niveau le plus faible (1) au niveau le plus élevé (7).
- Ce niveau de risque/rendement est calculé sur base des variations de valeur du portefeuille (volatilité) enregistrées au cours des 5 dernières années (ou sur base de simulations produites en fonction d'un indice de référence approprié si le fonds ou la classe existe depuis moins de 5 ans). Il donne une indication du rendement que ce fonds peut générer et du risque auquel votre capital est exposé mais ne signifie pas que le profil de risque/rendement actuellement affiché demeurera inchangé.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.

- Le niveau risque/rendement le plus bas (niveau 1) ne signifie pas que l'investissement est sans risque.
- Le profil de risque/rendement ci-affiché s'explique essentiellement par la présence d'actions (et, dans une moindre mesure, d'obligations) dans le portefeuille.
- Le capital investi dans ce fonds ne bénéficie d'aucune garantie ou protection particulière. Vous pouvez donc perdre tout ou partie du capital investi dans ce fonds.

Certains risques ne sont pas (ou ne sont pas adéquatement) reflétés dans le profil de risque et de rendement affiché. Parmi ces risques, les risques suivants pourraient avoir une incidence importante sur le profil de risque et de rendement du fonds:

- Risque de concentration : Le Fonds est fortement concentré dans une classe d'actifs particulière. En raison de la politique d'investissement, le fonds est investi pour une part importante en actions de sociétés d'une capitalisation boursière inférieure à 3 milliards d'euros et en titres d'émetteurs situés dans l'Espace économique européen.

Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds (en ce compris ses coûts de commercialisation et de distribution). Ces frais réduisent le rendement potentiel de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 2.00%

Frais de sortie Pas applicable.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

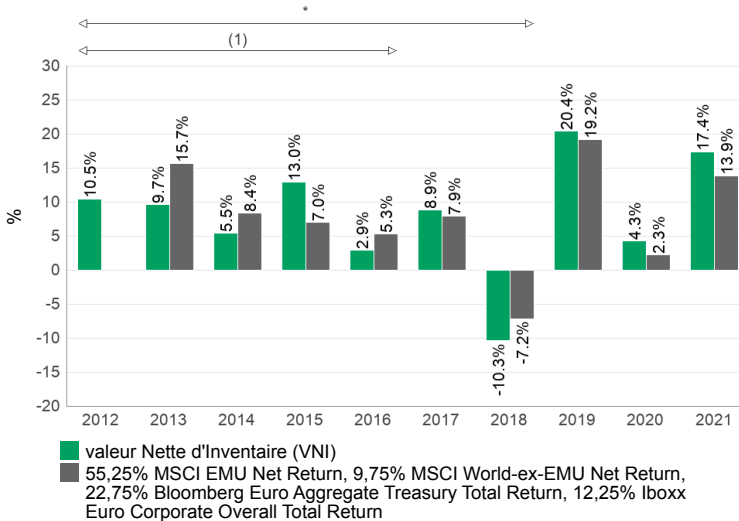
Frais courants 1.73%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance Pas applicable.

- Les frais d'entrée communiqués sont des montants maximums. Dans certains cas, ces frais peuvent être inférieurs. Vous pouvez contacter votre distributeur ou votre conseiller habituel pour qu'il vous communique le montant effectif de ces frais.
- Le montant des frais courants communiqué est calculé sur base des frais comptabilisés sur une période de 12 mois prenant fin le 31 décembre 2021. Ce montant peut varier d'un trimestre à l'autre. Ces frais incluent les frais de transaction pris en charge par le fonds lorsqu'il souscrit et/ou vend des parts d'un autre fonds.
- Des frais spécifiques peuvent être mis à votre charge en cas de changement de compartiment.
- Pour de plus amples informations sur l'ensemble des frais et leur mode de calcul, veuillez consulter la section 'Commissions et frais' du prospectus.

Performances passées



- Le diagramme ci-joint illustre les performances réalisées par cette classe au cours de la période y indiquée.
- Ces informations donnent une indication, mais ne constituent en aucun cas une garantie, quant aux performances futures.
- Ce compartiment a été créé en 2019. Cette classe a été créée en 2007.
- Ces performances sont calculées en EUR et tiennent compte de tous les frais et commissions mis à charge du compartiment (sans exclusion).
- Ces performances ne suivent pas le benchmark.

*: Ces performances sont celles du compartiment fusionné DPAM INVEST B Balanced Dynamic Growth.

(1): Le benchmark affiché pendant cette période n'est plus d'actualité (changement au 31/12/2016).

Informations pratiques

- Dépositaire : J.P. Morgan SE, succursale de Bruxelles
- Ce fonds est un compartiment de la SICAV ARGENTA DP SA (ci-après 'ARGENTA DP' ou la 'SICAV'). ARGENTA DP est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières constitué en Belgique (Etat membre d'origine de la SICAV), répondant aux exigences de la Directive 2009/65/CE et soumis au contrôle prudentiel de la FSMA.
- Conformément aux dispositions légales applicables, le patrimoine du compartiment est distinct du patrimoine des autres compartiments de la SICAV, ce qui implique notamment que les droits des investisseurs et autres créanciers de ce compartiment sont limités aux actifs de celui-ci.
- Une copie du prospectus et du/des dernier(s) rapport(s) périodique(s) (rapport annuel et, le cas échéant, rapport semestriel subséquent) peut être obtenue, sans frais, sur simple demande adressée au siège social (ou, le cas échéant, auprès du service financier) de la SICAV. Ces documents (établis en français et en néerlandais) ainsi que de plus amples informations sur ce produit sont par ailleurs disponibles sur le site <https://www.argenta.be/portalserver/argenta/arvestar>.
- La valeur de vos parts est publiée sur le site: <https://www.argenta.be/portalserver/argenta/arvestar> et sur le site www.beama.be.
- La législation fiscale belge peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.
- *La responsabilité de la SICAV ne peut être engagée sur base d'informations contenues dans ce document que si ces informations s'avèrent trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus. Il vous est conseillé de lire ce document ainsi que le prospectus et les rapports périodiques de la SICAV pour pouvoir décider d'investir en connaissance de cause.*
- Les parts détenues dans ce compartiment peuvent être échangées contre des parts d'un autre compartiment de ARGENTA DP, et ce conformément aux modalités prévues dans le prospectus (succinctement reprises dans la sous-rubrique 'Souscription / Remboursement' au recto du présent document).
- Pour de plus amples informations sur ce produit (risques, charges fiscales ou autre), vous pouvez consulter le prospectus ou le site web susmentionné.
- Les détails de la Politique de Rémunération actualisée sont accessibles via le site <https://www.argenta.be/content/dam/argenta/documents/investir/fonds/arvestar/Politique%20de%20r%C3%A9mun%C3%A9ration.pdf>. Un exemplaire imprimé sera mis à disposition gratuitement sur demande adressée à Arvestar Asset Management SA, Rue Guimard 19, 1040 Bruxelles ou à l'adresse e-mail suivante : info@arvestar.be.
- Gestionnaire: Arvestar Asset Management SA. Le gestionnaire a délégué la gestion intellectuelle de la SICAV à DPAM SA, rue Guimard, 18 1040 Bruxelles.